



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9396^e séance

Mercredi 16 août 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
	Équateur	M. Pérez Loose
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Jaraud-Darnault
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Issahaku
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M. Hauri
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Arabie saoudite et le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj, Fondatrice et Présidente de l'Abductees' Mothers Association, qui regroupe les mères de personnes enlevées.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation au Yémen et de mes efforts de médiation en vue de la signature d'un accord entre le Gouvernement yéménite et Ansar Allah, qui mettra le Yémen sur la voie d'une fin durable du conflit.

Pour commencer, je tiens à condamner une fois de plus l'assassinat, le 21 juillet, dans la province de Taëz, de Moayad Hameidi, fonctionnaire du Programme alimentaire mondial. Je présente mes sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à ses collègues. Je tiens à dire clairement que les travailleurs humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible. Tout décès qui survient au service de la cause humanitaire est une tragédie inacceptable pour les Nations Unies et pour les personnes qui bénéficient de l'aide essentielle de la communauté humanitaire.

Alors que la famille des Nations Unies pleure la perte de Moayad, je suis extrêmement soulagé par la récente libération de nos cinq collègues qui avaient été kidnappés dans la province d'Abiyan en février 2022. Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à leur libération, ainsi que ma solidarité avec les autres membres du personnel des Nations Unies qui

sont toujours emprisonnés au Yémen sans avoir bénéficié d'une procédure régulière. À cet égard, n'oublions pas le sort des personnes détenues dans le cadre du conflit, qui continuent de subir la douleur insupportable due à la séparation de leurs proches. J'encourage les deux parties à continuer de travailler en étroite collaboration avec mon bureau pour parvenir à la libération inconditionnelle des personnes détenues sur la base du principe « tous pour tous ». À cet égard, j'ai hâte d'entendre l'exposé que M^{me} Amat Al-Hajj, de l'Abductees' Mothers Association, va présenter aujourd'hui.

S'agissant de mes efforts de médiation, j'ai continué de dialoguer avec les parties yéménites et les États membres de la région. La semaine dernière, je me suis rendu à Riyad, où j'ai rencontré le Président du Conseil de direction présidentiel, Rashad Al-Alimi, et d'autres responsables yéménites et saoudiens de haut rang. Cette semaine, je me suis rendu à Mascate, où j'ai rencontré des représentants d'Ansar Allah et des fonctionnaires omanais de haut rang. En outre, mon bureau a tenu des réunions au cours des deux dernières semaines avec des représentants du Gouvernement à Aden, et des représentants d'Ansar Allah à Sanaa. Dans l'ensemble, les parties continuent d'exprimer la volonté de trouver des solutions, mais cela doit encore se traduire par des mesures concrètes, notamment un accord clair sur la voie à suivre, qui passe notamment par la relance d'un processus politique yéménite inclusif.

Malgré l'expiration de la trêve en octobre dernier, les hostilités sur les lignes de front n'ont pas atteint leur niveau d'avant la trêve et le nombre de victimes civiles a considérablement diminué. Toutefois, les combats et les échanges de tirs sporadiques se sont poursuivis dans certaines régions, notamment à Taëz, Mareb, Dalea, Hodeïda, Chaboua et Saada. C'est dans ce contexte que des menaces publiques de reprise de la guerre ont été proférées. Ce type de discours n'est pas propice au maintien d'un environnement de médiation fructueux. J'appelle les parties à s'abstenir de toute déclaration incendiaire et à continuer d'utiliser et de renforcer les canaux de dialogue établis dans le contexte de la trêve par l'intermédiaire du Comité de coordination militaire, afin de désamorcer les incidents.

Je voudrais maintenant évoquer la situation économique de plus en plus désastreuse. Les parties continuent de recourir à des mesures économiques antagonistes pour affaiblir la partie adverse, mais ces tactiques nuisent principalement aux civils tout en intensifiant le climat de méfiance. Le Gouvernement ne peut toujours pas exporter

des produits pétroliers, sa principale source de revenus, et le commerce interyéménite des biens et des services demeure limité en raison de restrictions et de l'imposition de frais et de taxes exorbitants. La fourniture de services de base se détériore encore, les centrales électriques cessent de fonctionner faute de carburant et les coupures d'électricité à Aden durent jusqu'à 18 heures par jour dans un climat estival étouffant. Comme toujours, les citoyens yéménites, notamment les femmes et les filles, restent les premières victimes de ces mesures et de leurs conséquences. Dans ces conditions épouvantables, l'aide de 1,2 milliard de dollars promise ce mois-ci par le Royaume d'Arabie saoudite est une initiative qu'il convient de saluer. Cependant, il n'y aura pas d'amélioration durable de la situation tant que les parties ne se réuniront pas pour discuter et convenir de solutions pérennes aux problèmes économiques et budgétaires auxquels se heurte le Yémen.

L'augmentation du nombre de vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa demeure également urgente compte tenu de la nécessité d'alléger la pression pesant sur les civils yéménites qui veulent se déplacer pour recevoir des soins médicaux, pour profiter de possibilités éducatives ou commerciales ou pour retrouver leurs proches. Cela suppose également de garantir la continuité des opérations de la Yemenia Airways. En outre, le mois dernier, cela a fait huit ans que les Yéménites de Taëz vivent dans une province dont les accès routiers sont fermés en raison du conflit. Ce triste anniversaire nous rappelle une fois de plus la nécessité impérieuse d'ouvrir les routes à Taëz et dans d'autres provinces afin de faciliter la liberté de circulation des Yéménites, qui se heurtent à des restrictions quand ils essaient de satisfaire leurs besoins fondamentaux ou de saisir des débouchés économiques. L'instabilité politique et économique est un terrain fertile pour les groupes extrémistes violents. Je suis préoccupé par les informations selon lesquelles les activités des extrémistes violents se sont récemment intensifiées dans les provinces d'Abiyan et de Chaboua, ce qui rappelle une fois de plus les conséquences de l'absence prolongée de règlement politique du conflit. La fragilité de la situation et ses répercussions sur les Yéménites, hommes et femmes, soulignent la nécessité urgente de parvenir à un consensus sur la voie à suivre. Mon bureau s'efforce de réunir les parties pour qu'elles abordent certaines de leurs priorités immédiates afin de renforcer la confiance et de progresser sur la voie d'un règlement politique inclusif et durable. Les niveaux de confiance sont faibles et les solutions partielles risquent d'être perçues comme réversibles et n'apportant qu'un répit temporaire. C'est pourquoi je continue à rechercher

une approche plus globale, qui aborde à la fois les questions politiques, économiques, militaires et de sécurité immédiates et à long terme.

Sur le plan économique, mon bureau continue de rechercher, avec les parties, les meilleurs moyens de répondre aux besoins de tous les Yéménites, notamment en ce qui concerne le paiement régulier des salaires du secteur public dans tout le pays, l'amélioration de la fourniture de services, l'accès à des produits de première nécessité abordables, un système bancaire fonctionnel et la facilitation de l'activité commerciale. La question du versement des salaires, y compris la question des sources de revenus, demeure une préoccupation centrale à laquelle les parties doivent trouver une solution mutuellement acceptable. Les ressources économiques ne doivent pas être perçues comme un jeu à somme nulle. Plutôt que de se faire concurrence, les parties doivent coopérer pour élargir et développer les perspectives économiques afin de garantir le bien-être de tous les Yéménites.

En outre, s'appuyant sur les résultats obtenus grâce à la trêve, mon bureau continue de dialoguer avec toutes les parties sur les éléments techniques nécessaires à un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale. Au cours des dernières semaines, nous avons tenu des réunions à Sanaa et à Aden avec des responsables militaires et des acteurs locaux chargés de la sécurité. Nous avons notamment rencontré les représentants d'Ansar Allah auprès du Comité de coordination militaire, après avoir eu des échanges avec les représentants du Gouvernement. Je félicite toutes les parties d'avoir poursuivi les préparatifs internes en vue d'un cessez-le-feu, et je les encourage à progresser sur la voie d'un accord plus formel.

La reprise d'un processus politique inclusif et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU, reste au cœur de mes efforts de médiation. Le processus politique doit permettre aux Yéménites de tous horizons et de tout le pays de discuter et de décider collectivement de leur avenir. Il doit également ouvrir la voie à la réconciliation et aux efforts pour répondre aux griefs. Le fait que, depuis peu, les voix de la société civile, des femmes et des jeunes se font de plus en plus entendre sur les questions difficiles de la réconciliation, des causes de friction et des injustices souligne une fois de plus l'importance d'inclure un large éventail de Yéménites dans le processus politique.

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée le 12 août, je voudrais rendre hommage à la jeunesse yéménite pour sa contribution essentielle à la paix. Les jeunes représentent la majorité de la population

du Yémen. Après des années de guerre, de nombreux Yéménites, hommes et femmes, n'ont pas eu d'adolescence à cause du conflit. Dans le cadre des consultations organisées par mon bureau, les jeunes yéménites mettent souvent en avant les difficultés liées à leur accès limité à l'emploi et à l'éducation, ainsi que les obstacles en matière d'inclusion politique et les restrictions particulières imposées à la participation des jeunes femmes à la vie publique. Pourtant, malgré ces difficultés, les jeunes Yéménites, des deux sexes, continuent de jeter les bases de la paix grâce à leur détermination, à leur ingéniosité et à leur foi profonde en un avenir meilleur pour leur pays. Mon bureau poursuivra ses efforts pour créer l'espace permettant aux jeunes, ainsi qu'à d'autres composantes de la société yéménite, de faire connaître leurs vues et de faire entendre leurs voix.

L'unité constante et l'appui inébranlable du Conseil et de la communauté internationale de manière plus générale sont un atout essentiel dans mes efforts de médiation. De même, les progrès récemment réalisés concernant le pétrolier *FSO SAFER* ont montré la façon dont un appui international concerté et une coopération multilatérale peuvent aboutir à des résultats tangibles. Le transfert du pétrole du *FSO SAFER* vers un nouveau navire a permis d'éviter une catastrophe écologique et humanitaire. Je tiens à féliciter le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, M. David Gressly, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement et ses partenaires pour avoir franchi cette étape importante. Je tiens également à saluer le rôle joué par le Gouvernement yéménite et Ansar Allah, qui ont facilité l'opération. À l'avenir, l'appui du Conseil restera indispensable pour encourager les parties à préserver un environnement propice aux discussions sur la voie à suivre et à progresser vers une paix juste et durable qui réponde aux aspirations des Yéménites, femmes, hommes et jeunes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je me félicite de la mise à jour faite par M. Grundberg sur la récente évolution de la situation politique au Yémen. Avant de poursuivre mon propos, je tiens également à exprimer ma profonde tristesse à la suite de la terrible perte d'un de nos collègues du Programme alimentaire mondial (PAM), Moayad Hameidi, qui a été sauvagement tué dans une attaque à Tourba, dans la province de Taëz, le 21 juillet dernier. Un autre collègue a été blessé dans l'attaque. La mort de Moayad Hameidi est une immense tragédie pour sa

famille, ses amis, ses collègues et l'ensemble de la communauté humanitaire. Nous adressons nos condoléances les plus sincères à toutes les personnes qui l'ont connu et demandons qu'une enquête approfondie soit menée sur cette attaque et que ses auteurs soient traduits en justice. À quelques jours à peine de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, nous rendons hommage au dévouement de Moayad Hameidi à son travail et aux communautés qu'il a servies au Yémen et dans de nombreux autres pays, un dévouement dont font preuve tant d'humanitaires dans le monde. Cette attaque et d'autres attaques semblables montrent à quel point les menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires sont réelles, qu'il s'agisse de violences, d'enlèvements, de harcèlement ou de désinformation et de désinformation. Les humanitaires sont aux côtés des personnes dans le besoin dans leurs heures les plus sombres. Ils ne sont pas et ne doivent jamais être une cible.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour évoquer deux des composantes les plus essentielles de notre action humanitaire, à savoir l'accès et le financement. J'y reviendrai dans un instant.

Tout d'abord, comme l'a dit l'Envoyé spécial, nous avons récemment constaté des progrès remarquables dans le cadre des efforts déployés par l'ONU pour écarter la menace environnementale catastrophique que représente le *FSO SAFER*. Le 1^{er} août, l'équipe de SMIT Salvage a achevé le transfert de navire à navire de plus d'un million de barils de pétrole du *FSO SAFER* vers le *Yemen*, le navire de remplacement. Il s'agit de l'aboutissement d'années d'efforts inlassables en matière de plaidoyer, de collaboration et de résolution innovante des problèmes. C'est une étape importante et, une fois encore, je félicite le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, David Gressly, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement d'avoir redoublé d'efforts et de s'être attelés à cette tâche colossale. Mais le travail ne s'arrête pas là. Nous devons maintenant mener à bien la deuxième phase de l'opération, conformément à nos accords avec les autorités compétentes. Pour y parvenir, l'ONU doit d'urgence combler le déficit de financement qui s'élève à 22 millions de dollars. J'engage la communauté internationale à nous aider à mener à terme cette entreprise importante.

Autre bonne nouvelle, nous sommes ravis d'avoir enfin assisté la semaine dernière à la libération de cinq membres du personnel des Nations Unies qui avaient été enlevés dans la province d'Abiyan, il y a 18 mois. Nous apportons à nos collègues le soutien nécessaire. Nous

sommes très reconnaissants à tous les États Membres et aux autres interlocuteurs qui ont contribué à cette libération, dont certains sont présents dans cette salle, comme le Gouvernement yéménite et les Émirats arabes unis. Cependant, d'autres membres du personnel des Nations Unies sont toujours détenus à Sanaa, et nous exigeons leur libération immédiate.

Au cours de cette année, la communauté humanitaire s'est efforcée d'accroître sa présence dans des zones auparavant mal desservies à travers le pays. Ce mois-ci, l'ONU a entrepris une mission d'évaluation dans la province de Reïma en vue d'accroître notre capacité opérationnelle dans cette région. Je suis toutefois au regret d'annoncer que la situation générale en matière d'accès demeure peu réjouissante. La mésinformation et la désinformation prenant pour cible le personnel humanitaire sont en augmentation dans tout le Yémen, rendant notre travail plus périlleux et plus difficile qu'il ne l'est déjà. Et malgré l'action collective et concertée menée par la communauté humanitaire, les efforts visant à étendre nos zones d'opération cette année n'ont enregistré que des progrès limités. Les travailleurs humanitaires continuent d'être confrontés à des tentatives d'ingérence à tous les stades de l'action humanitaire et de subir d'importantes restrictions de mouvement, qui sont particulièrement préjudiciables à notre personnel national féminin et à toutes les personnes qu'il sert. Nous continuons à dialoguer avec les autorités de facto et le Gouvernement yéménite afin de trouver une solution à ces problèmes. J'appelle de nouveau toutes les parties au conflit à s'acquitter des obligations qui leur sont faites de faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires destinés à toutes les personnes dans le besoin.

En 2023, les acteurs humanitaires s'emploient à venir en aide à plus de 17 millions de personnes dans le besoin à travers le pays. Toutefois, ce travail important est sévèrement entravé par de graves pénuries de fonds. Près de huit mois après le début de l'année, le plan de réponse humanitaire pour le Yémen a reçu 1,34 milliard de dollars sur les 4,34 milliards de dollars nécessaires, soit seulement 31 %. Nous remercions les donateurs de leur générosité, mais en raison d'importantes pénuries dans tous les secteurs au Yémen, les programmes et les services doivent être réduits en nombre ou en ampleur. Le Programme alimentaire mondial a récemment annoncé la suspension de ses activités de prévention de la malnutrition dans tout le pays, à compter du mois d'août, et d'autres réductions sont attendues dans les mois à venir si des fonds ne sont pas reçus d'urgence. En juillet, des partenaires humanitaires nous ont signalé que seul un enfant sur cinq visés

par l'aide destinée à la lutte contre la malnutrition aiguë sévère dans la province de Jaouf recevait l'assistance dont il avait besoin. Le coût de l'inaction pour ces enfants, et pour beaucoup d'autres personnes à travers le pays, est immense. J'invite la communauté internationale à ne pas perdre de vue les progrès accomplis dans l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen et la facilité avec laquelle ceux-ci pourraient être anéantis.

S'il est impératif de trouver des solutions à court terme en matière d'accès et de financement, nous devons également nous attaquer aux facteurs qui contribuent aux besoins humanitaires à long terme. L'économie défaillante du pays est particulièrement préoccupante. Les services publics demeurent fragmentés et peu fiables. Ces dernières semaines, les manifestations à Aden et dans les provinces environnantes se sont intensifiées à la suite d'importantes coupures de courant et de la baisse du cours d'une monnaie qui ne cesse de se déprécier. Les actes hostiles contre les activités économiques continuent d'avoir des conséquences dévastatrices pour des millions de Yéménites, qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts. Si les exportations de pétrole, bloquées en raison des menaces proférées par les autorités de facto, ne reprennent pas, les recettes publiques continueront à diminuer et les prestations de services à se détériorer. Les obstacles persistants aux échanges commerciaux continueront à rendre les produits de base encore plus coûteux et inaccessibles. Nous condamnons ces actions des autorités de facto, qui ne font qu'aggraver la misère dans laquelle se trouvent tant de Yéménites. Le Royaume d'Arabie saoudite a récemment annoncé une aide budgétaire de 1,2 milliard de dollars au Gouvernement yéménite, ce qui permettra de maintenir l'alimentation en électricité et de payer les salaires. Le versement de cette aide généreuse ne saurait intervenir trop tôt. Cela ne suffira toutefois pas à sauver l'économie du Yémen, qui est au bord de l'effondrement.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, il est essentiel de progresser vers une résolution politique de ce conflit, mais je tiens aussi à le dire clairement : une solution politique ne résoudra pas à elle seule la crise humanitaire. Ce n'est que lorsque ces progrès s'accompagneront d'une amélioration des conditions économiques et du rétablissement des services essentiels que les besoins humanitaires commenceront à diminuer. À la lumière des prévisions des donateurs, selon lesquelles le financement humanitaire sera beaucoup moins important l'année prochaine, une action collective s'avère nécessaire afin de s'attaquer dès maintenant à ces facteurs, faute de quoi nous risquons de voir les besoins augmenter à un moment où nous ne serons pas en mesure d'y répondre. La communauté humanitaire

est prête à jouer son rôle à cet égard. En attendant et quoi qu'il en soit, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour venir en aide aux personnes qui sont le plus dans le besoin au Yémen, peu importe qui elles sont et où elles se trouvent.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne la parole à M^{me} Al-Hajj.

M^{me} Al-Hajj (*parle en arabe*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter un exposé au nom de l'Abductees' Mothers Association. Il s'agit d'une organisation yéménite de défense des droits humains qui regroupe des mères, des épouses et des proches de personnes enlevées ou victimes de disparitions forcées, ainsi que des militantes des libertés et des droits humains. Notre association s'occupe de questions relatives aux personnes enlevées, détenues arbitrairement ou victimes de disparitions forcées. Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'intérêt que vous portez à la voix des victimes, qui réclament la paix, la justice et l'équité.

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil depuis Taëz, une ville assiégée par les houthistes depuis plus de 3 000 jours. La guerre dure depuis bien trop longtemps, et elle a des conséquences qui portent atteinte à notre paix, à notre sécurité et à nos conditions de vie.

Les histoires tragiques causées par la guerre au Yémen ne manquent pas. Cependant, la douleur et la tragédie sont d'autant plus marquantes lorsque nous considérons l'une des pires conséquences de la guerre, à savoir les personnes enlevées, celles qui sont déplacées de force et d'autres qui sont victimes de privations et souffrent avec leurs familles, en particulier les mères qui ont perdu leurs enfants, enlevés ou disparus de force. Nous parlons de civils qui n'ont participé en aucune manière au conflit, qui ont été enlevés chez eux, à des points de contrôle nouvellement créés, sur leur lieu de travail, dans leur université ou dans d'autres lieux.

Depuis 2016, nous avons recueilli des preuves sur l'enlèvement de 9 568 civils par les différentes parties au conflit au Yémen. Les houthistes sont responsables de la plupart d'entre eux avec 9 130 cas d'enlèvement, dont 130 femmes. Des milliers de personnes ont été libérées, mais elles souffrent de traumatismes et de lésions corporelles permanentes dus aux tortures systématiques qu'elles ont subies dans les prisons houthistes. Pire, quelque 140 personnes sont mortes des suites de tortures ou de négligences médicales en prison.

Quelque 420 civils sont toujours détenus et 73 disparus de force, dont 13 personnes de confession bahaïe, parmi lesquels l'homme politique Mohammed Qahtan. Une cinquantaine de personnes enlevées et trois femmes sont jugées par les houthistes dans des tribunaux politisés. Elles ont été soumises à des tortures systématiques. Il est difficile de donner aux membres du Conseil un compte rendu détaillé dans le court laps de temps qui m'est imparti.

Quelque 97 civils sont toujours détenus dans les prisons du Conseil de transition du Sud

, dont 61 personnes disparues de force, et 26 personnes sont détenues par le Gouvernement légitime, y compris trois personnes disparues de force. Tels sont les chiffres recensés par notre association. Ils sont très élevés pour toutes les parties, et les enlèvements se poursuivent malgré la trêve déclarée.

Pendant des décennies, le Conseil de sécurité nous a inculqué une culture humanitaire qui nous a fait croire que la liberté n'était pas négociable, que c'était un droit qui ne pouvait pas être utilisé comme monnaie d'échange. Nous saluons le rôle joué par l'Envoyé spécial, M. Hans Grunberg, dans l'échange de prisonniers entre les parties au conflit, qui a conduit à la libération de centaines de détenus, et grâce auquel il reste seulement 200 civils enlevés. Nombre d'entre eux souffrent de traumatismes psychologiques et sont en mauvaise santé, car ils ont été soumis à différentes formes d'abus, y compris des conditions de vie où ils sont tombés malades en raison de l'exposition aux maladies infectieuses répandues dans les prisons. Ils ont dû faire face à des déplacements forcés et à de mauvaises conditions économiques.

Nous considérons cet échange de prisonniers et de détenus comme une bonne indication que la question pourrait être réglée une fois pour toutes à condition qu'il s'agisse d'un échange sur la base du principe « tous pour tous ». Nous appelons la communauté internationale et les organisations internationales de défense des droits à assumer leurs responsabilités et à mettre fin aux souffrances de milliers de personnes enlevées et disparues de force et de leurs familles. Leurs familles les attendent. Les conditions dans lesquelles ces personnes se trouvent actuellement constituent une violation de leurs droits humains les plus fondamentaux et contreviennent à toutes les lois et conventions internationales, en particulier la quatrième Convention de Genève.

Lorsque nous parlons des personnes enlevées, nous parlons également des milliers de membres de leurs

familles et d'enfants qui dépendent de ces personnes et qui ont été déplacés de force et contraints de vivre dans des endroits où les conditions de vie sont indignes. Ils souffrent de graves pénuries de nourriture, de médicaments et d'eau potable. Ils vivent dans une chaleur torride et subissent des coupures d'électricité totales.

Les femmes sont les plus touchées par le conflit, qui a compromis leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance. Elles subissent des violences fondées sur le sexe dans différentes zones sous le contrôle des opposants. Elles sont victimes des mines terrestres et des tireurs embusqués, en plus des politiques imposées par les houthistes qui limitent leurs possibilités de voyager, de se déplacer, de travailler et d'étudier. Il est interdit aux femmes de voyager sans être accompagnées d'un *mahram*, un parent de sexe masculin. Les femmes n'ont pas accès aux services de base, dont les services de santé sexuelle et reproductive. Elles font également l'objet de menaces, d'enlèvements, de disparitions forcées et même d'assassinats ciblés. C'est notamment le cas des femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix et à la défense des droits humains.

Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité est doté d'un grand pouvoir. Nous avons toute confiance dans sa volonté de régler cette question précise et de mettre fin au conflit et protéger les civils au Yémen en général. C'est pourquoi nous voudrions présenter aux membres du Conseil un certain nombre de recommandations qui, nous l'espérons, seront prises en considération.

Nous appelons à une paix globale, au rétablissement de l'autorité de l'État, au désarmement et à la non-ingérence des parties extérieures dans nos affaires intérieures. Nous demandons la libération de toutes les personnes détenues et enlevées, ainsi que la lumière sur le sort des personnes portées disparues et victimes de disparition forcée. Nous exigeons la mise en œuvre immédiate de l'Accord de Stockholm, qui appelle à la libération sans condition des personnes enlevées et détenues. Nous demandons que la question des personnes enlevées, hommes et femmes, et des personnes disparues de force soit une priorité absolue dans les négociations, et que les familles des personnes enlevées et disparues de force y soient représentées. Nous demandons que cette question soit réglée de manière équitable et définitive, car il s'agit de l'étape la plus importante vers l'instauration de la paix et de la stabilité au Yémen. Nous demandons que tous les responsables d'enlèvements, de disparitions forcées et d'actes de torture soient traduits devant la justice nationale ou internationale. En effet, ils ne doivent pas pouvoir

jouer de l'impunité. Nous mettons en garde contre l'acceptation d'une paix fragile, qui n'aboutirait qu'au retour de la violence et des combats.

Il n'y a tout simplement pas assez de temps pour donner au Conseil de sécurité un compte rendu détaillé de la situation. Toutefois, il est important que tous ses membres sachent que le peuple yéménite et les personnes concernées placent de grands espoirs dans les efforts déployés par le Conseil pour réaliser une percée sur tous les fronts.

Nous restons fermement déterminés à atteindre notre objectif de garantir le respect des droits humains, y compris le droit à la liberté, à la justice et à l'égalité. Nous sommes persuadés que grâce au Conseil, à son rôle et à son appui, nos efforts aboutiront.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Al-Hajj de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Amat Al-Salam Al-Hajj de leurs exposés.

Je m'associe également à la condamnation du meurtre de Moayad Hameidi, membre du personnel du Programme alimentaire mondial, et je me fais l'écho des condoléances adressées par les intervenants à sa famille et à ses amis.

Je me joins également aux félicitations adressées à l'ONU, à la société de sauvetage néerlandaise SMIT et à tous ceux qui ont participé au transfert réussi des hydrocarbures du pétrolier *FSO SAFER* vers le Yémen. Le succès de cette opération démontre ce qui peut être accompli lorsque tous les acteurs travaillent ensemble dans l'intérêt du Yémen et de son peuple.

Encouragé par cette réalisation, le Royaume-Uni exhorte toutes les parties à collaborer pour consolider les conditions de trêve établies au Yémen et ouvrir la voie à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU. Il est notamment indispensable que le Conseil de direction présidentiel reste uni autour d'un objectif commun : une paix durable et inclusive pour le peuple yéménite. Un processus de paix inclusif, mené sous les auspices de l'ONU, est le seul moyen de mettre définitivement fin à cette guerre.

Les attaques perpétrées par les houthistes et les menaces persistantes de blocage des exportations de

pétrole à partir des zones contrôlées par le Gouvernement ont des effets néfastes considérables sur l'économie du Yémen. Ces attaques contre l'économie sont des attaques contre les moyens de subsistance de certaines des personnes les plus vulnérables du Yémen et les services qui leur sont destinés. Nous exhortons les houthistes à y mettre fin.

Le Royaume-Uni se félicite du récent versement de 250 millions de dollars par l'Arabie saoudite, première tranche du généreux soutien économique d'un montant de 1,2 milliard de dollars promis. Comme l'a dit la Directrice Wosornu, le Gouvernement yéménite continuera de compter sur le financement extérieur pour fournir les services de base et payer les salaires des fonctionnaires jusqu'à ce que les houthistes mettent un terme à leur guerre économique et que le Gouvernement puisse générer ses propres revenus.

Malgré la paix relative qui règne au Yémen depuis 18 mois, la situation humanitaire reste désastreuse. La libre circulation des travailleuses humanitaires pour apporter de l'aide aux femmes dans le besoin, les missions de suivi et d'évaluation indépendantes et la sélection équitable des prestataires de services humanitaires continuent d'être entravées. L'intervention humanitaire est déjà gravement sous-financée. Ces obstacles font peser une charge supplémentaire et tout à fait évitable sur l'action humanitaire et, en fin de compte, sur le peuple yéménite. Nous exhortons les houthistes à lever les restrictions et à permettre un accès sans entrave de l'aide humanitaire.

Enfin, le Royaume-Uni appelle une nouvelle fois à la libération sans condition de tous les bahaïs détenus par les houthistes.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous avons également écouté M^{me} Al-Hajj.

Nous tenons nous aussi à adresser nos sincères condoléances à la famille de Moayad Hameidi, membre du personnel du Programme alimentaire mondial décédé le 21 juillet. Il s'agit d'un événement tragique qui démontre une fois de plus la nécessité urgente d'accorder véritablement la priorité à la sécurité des travailleurs humanitaires.

Nous constatons une évolution positive de la situation dans la République du Yémen, qui a été rendue possible par la volonté des principaux acteurs régionaux

de nouer des relations plus constructives. Malgré l'absence de trêve formelle depuis octobre 2022, les parties au conflit continuent de s'abstenir de mener des hostilités à grande échelle susceptibles de provoquer une dangereuse escalade des tensions. Cela est en grande partie le fruit des efforts de médiation accrus déployés depuis la fin de l'année dernière par les puissances régionales, principalement le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman. En outre, un accord a été conclu sur un certain nombre de questions humanitaires importantes, notamment l'échange de prisonniers et de détenus. En juin, les Yéménites vivant dans les territoires contrôlés par Ansar Allah ont pu participer au hadj pour la première fois depuis le début du conflit, grâce à la mise en place de vols reliant Sanaa à Djedda.

Cependant, le processus de règlement de la situation au Yémen est actuellement en suspens. Il nous semble important d'attendre le résultat des efforts déployés par les acteurs internationaux et régionaux. Nous sommes convaincus que l'escalade n'est dans l'intérêt d'aucune des parties. Au contraire, leur priorité est de poursuivre le dialogue et de trouver des compromis.

Pour notre part, nous entendons continuer à coordonner étroitement nos approches avec toutes les principales parties yéménites, y compris Ansar Allah et les partenaires régionaux clefs. Nous exhortons vivement les forces yéménites à écarter l'option de l'affrontement armé et à faire preuve de patience, tout en maintenant un contact étroit avec l'Envoyé spécial Grundberg, qui est le principal médiateur international. Nous réaffirmons notre plein appui à ses efforts de médiation. Nous espérons que ses efforts en faveur de la normalisation au Yémen conduiront à une trêve à long terme et, au bout du compte, à un processus politique global.

La situation humanitaire dans le pays reste désastreuse. Les deux tiers de la population, soit 21 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire, et 3,2 millions de personnes sont confrontées à des pénuries alimentaires. Les Yéménites doivent pouvoir bénéficier d'un accès sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité dans l'ensemble du pays, où qu'ils vivent. Les restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire et les obstacles aux activités des travailleurs humanitaires sont inacceptables.

Je tiens également à rappeler que nous avons toujours été opposés à une interprétation large des résolutions du Conseil de sécurité sur les sanctions imposées au Yémen. Les mesures restrictives doivent servir à encourager un règlement pacifique et non à attiser les tensions politiques

dans la région. Nous notons avec inquiétude que certaines présences navales étrangères manipulent sans scrupules les décisions du Conseil de sécurité en procédant à des inspections de navires dans les eaux avoisinantes.

Nous nous félicitons de l'achèvement du transfert du pétrole de l'épave du *FSO SAFER* échoué au large du Yémen. Nous relevons en particulier la contribution des représentants d'organismes des Nations Unies au règlement de ce problème, y compris en coopération avec les autorités yéménites officielles et le mouvement Ansar Allah. Le règlement de ce problème de longue date permettra d'éviter une catastrophe environnementale de grande ampleur en mer Rouge.

Pour conclure, je rappelle une fois de plus la résolution 598 (1987) et d'autres initiatives en faveur de la stabilisation de la sous-région, notamment le concept actualisé de sécurité collective proposé par la Russie.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Al-Hajj. Nous saluons la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, il est nécessaire de rester attaché au dialogue et à la négociation. La Chine félicite toutes les parties concernées par la question yéménite d'avoir maintenu le dialogue sur la reprise de la trêve, ainsi que les pays de la région, notamment l'Arabie saoudite et Oman, de leurs efforts continus. Nous comptons sur toutes les parties pour continuer à aller dans le sens d'un règlement politique, donner la priorité aux intérêts et au bien-être du peuple yéménite et, conscientes de l'urgence de la situation, faire preuve de volonté politique et de la souplesse nécessaire.

La Chine soutient l'Envoyé spécial Grundberg dans son action, et l'ONU dans son rôle de principale voie de médiation. La Chine appelle les membres du Conseil à rester unis et les pays exerçant une influence sur la situation au Yémen à jouer un rôle constructif afin d'obtenir ensemble et dès que possible des résultats tangibles dans le processus politique au Yémen.

Deuxièmement, nous devons suivre de près les conditions de sécurité. Taëz, Mareb et d'autres localités ont connu à plusieurs reprises des affrontements armés sporadiques. Les conditions de sécurité au Yémen demeurent précaires. Dans ce contexte, toutes les parties au conflit doivent garder leur calme, faire preuve de retenue, éviter

toute action susceptible de saper la confiance mutuelle ou d'attiser les tensions et s'abstenir de prendre toute mesure de nature à entraver les efforts diplomatiques ou de médiation ou à compliquer le processus politique.

Troisièmement, il faut intensifier l'aide humanitaire apportée au Yémen. Ces huit années de conflit ont plongé le Yémen dans une grave crise humanitaire. À l'heure actuelle, 17 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Les besoins en matière de soins de santé et d'infrastructures, entre autres besoins humanitaires, sont également très importants. La monnaie yéménite s'est récemment fortement dépréciée et l'inflation a augmenté, rendant la vie de la population de plus en plus difficile. Nous appelons la communauté internationale à accroître son aide humanitaire au développement en faveur du Yémen et nous nous félicitons de l'appui économique octroyé par l'Arabie saoudite et d'autres pays.

La nouvelle de l'assassinat du Chef du bureau du Programme alimentaire mondial dans la province de Taëz est bouleversante. La sécurité des travailleurs humanitaires doit être garantie de manière efficace.

Le transfert du pétrole brut contenu dans le bateau-citerne *FSO SAFER* s'est récemment achevé, évitant ainsi une possible catastrophe écologique et humanitaire. La Chine félicite vivement l'ONU et les autres parties concernées de leur action et espère que les fonds nécessaires à l'opération de nettoyage qui s'ensuivra seront réunis dans les meilleurs délais. Nous appelons toutes les parties au Yémen à négocier un plan efficace aux fins de l'élimination du pétrole brut et du règlement de toutes les autres questions qui se posent.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Edem Wosornu, pour leurs présentations. Mes remerciements s'adressent également à M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj pour son intervention.

À la lumière des évolutions de ces dernières semaines, je souhaite mettre en évidence les trois points suivants.

Premièrement, j'aimerais réaffirmer le ferme soutien de la Suisse aux efforts de l'ONU en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen. Nous remercions l'Envoyé spécial pour ses efforts soutenus et inclusifs en vue d'un règlement politique intra-yéménite durable sous l'égide de l'ONU. Nous saluons aussi l'engagement de l'Arabie saoudite et d'Oman en faveur de la paix. Nous espérons que les pourparlers actuels pourront

aboutir à des résultats tangibles, au bénéfice de toute la population. Dans ce contexte, la décision de relocaliser prochainement les fonctionnaires du Gouvernement yéménite à Aden est de nature à renforcer la confiance de la population envers les autorités.

Deuxièmement, la Suisse condamne fermement l'assassinat, le 21 juillet, de Moayad Hameidi, Chef du bureau du Programme alimentaire mondial à Taëz, et présente ses condoléances à sa famille et à ses collègues. Le personnel humanitaire, ainsi que ses activités, sont protégés par le droit international humanitaire. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Aussi, nous réitérons notre appel aux parties au conflit pour qu'elles autorisent et facilitent un acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Cela comprend non seulement la facilitation de l'accès des travailleuses humanitaires à la population vulnérable, mais aussi la liberté des organisations internationales de choisir leurs partenaires locaux en toute indépendance.

Troisièmement, nous nous félicitons de la fin de la première phase du plan de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* le 11 août dernier. L'unité affichée depuis le début par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité à ce sujet est encourageante et demeure cruciale. Il était de notre devoir de prévenir une catastrophe environnementale et humanitaire qui aurait exacerbé la souffrance de la population yéménite, alors que le pays est déjà traversé par une crise majeure liée au conflit armé. Ce succès démontre que d'importants résultats peuvent être atteints à travers des efforts conjoints. La Suisse salue à ce titre le rôle qu'ont joué les organisations yéménites de la société civile, en particulier les femmes, qui ont été parmi les premières à alerter des dangers que représentait l'épave du *FSO SAFER*. Leur voix et, plus généralement, celle de la société civile sont essentielles pour faire face de manière efficace à tous les défis auxquels est confronté le Yémen.

La Suisse reste à disposition de l'ONU et de toutes les parties en soutien à la mise en œuvre d'autres mesures importantes de rétablissement de la confiance, comme la réalisation de nouvelles libérations de prisonniers.

M. Biang (Gabon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Mozambique et mon pays, le Gabon.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires

humanitaires, Edem Wosornu. Nous adressons aussi nos remerciements à M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj, représentante de la société civile, qui nous a fait part de son point de vue. Nous saluons la participation à la présente séance du représentant de la République du Yémen.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du transfert sûr et réussi de plus d'un million de barils de brut de l'épave du pétrolier *FSO SAFER* vers un navire de remplacement. Si la communauté internationale n'avait pas agi à temps, les conséquences sur l'économie, les moyens de subsistance et l'environnement auraient compromis l'ensemble du processus de stabilisation du Yémen. L'opération a permis d'éviter ce qui aurait été la cinquième plus grande marée noire jamais provoquée par un pétrolier. Cela a été possible grâce aux efforts déployés par toutes les parties prenantes impliquées dans le processus, en particulier l'ONU et tous les donateurs. Le succès de cette opération de sauvetage nous montre ce que nous pouvons accomplir grâce à des efforts internationaux concertés et à la coopération des acteurs locaux. Cette opération intervient au cours de la plus longue période de calme relatif depuis que la guerre a éclaté il y a près de 10 ans et constitue une illustration frappante des dividendes de la paix. Cet enseignement peut être appliqué à l'ensemble de la crise au Yémen. Si les parties au conflit dans le pays manifestent leur détermination et leur engagement à cesser les combats, à rechercher véritablement la paix et à coopérer pleinement avec la communauté internationale pour le bien de leur peuple, une solution à la crise du pays pourra être rapidement trouvée.

S'ils ne se font aucune illusion quant à la complexité de la crise yéménite, les trois membres africains du Conseil sont fermement convaincus qu'une solution à long terme à la crise dépend de la volonté des parties de faire des compromis politiques dans l'intérêt de la population yéménite. La période actuelle de calme relatif leur offre une occasion exceptionnelle de faire avancer le processus de négociation. Les parties doivent dès lors tirer parti de la dynamique actuelle pour participer dans un esprit constructif au dialogue en cours en vue de sortir le pays de la crise. Un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU reste la voie la plus sûre vers la paix. Qui plus est, le rôle des parties prenantes régionales et des acteurs internationaux est essentiel à cet égard. Ces derniers doivent user activement de leur influence pour contribuer au processus de paix en cours. Nous apporterons notre plein soutien à toute initiative allant dans ce sens. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique saluent ainsi le rôle constructif joué

par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman dans le processus de paix au Yémen. Nous félicitons en outre l'Envoyé spécial Grundberg des efforts qu'il déploie pour régler de manière pacifique le conflit et l'assurons de notre soutien indéfectible dans l'accomplissement de sa mission.

Nous sommes vivement préoccupés par le sous-financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen et ses graves conséquences. Alors que le pays est en proie à l'une des pires crises humanitaires de notre époque, le Programme alimentaire mondial (PAM) n'a d'autre choix que de réduire les rations alimentaires distribuées aux millions de personnes qui en dépendent quotidiennement. Nous lançons un appel urgent à la communauté des donateurs pour qu'elle renforce son appui au plan de réponse humanitaire en faveur du pays, qui est pour l'heure sous-financé à hauteur de 70 %, afin que chaque Yéménite ayant besoin d'aide puisse en recevoir. Les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent mettre l'accent sur le déficit de financement d'environ 2,9 millions de dollars dont souffre le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen, qui, selon les informations disponibles, fonctionne à capacité réduite et devra suspendre ses activités à la fin du mois de septembre si rien n'est fait pour redresser sa situation financière.

Des millions de femmes et d'enfants au Yémen sont confrontés à la malnutrition sévère en raison du manque d'aide. Cette situation est très préoccupante. Dans les hôpitaux, des personnes luttent encore pour leur vie à cause de la faim et des pénuries alimentaires généralisées. Les enfants restent malheureusement les victimes les plus vulnérables. En outre, le Gabon, le Ghana et le Mozambique demeurent préoccupés par les ravages causés par les mines terrestres et autres engins explosifs sur les populations civiles, en particulier les enfants. Ces restes de guerre constituent un danger pour les déplacements quotidiens des personnes.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes attristés par le meurtre d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial à Tourba, dans la province de Taëz. Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent fermement ces attaques cruelles visant le personnel humanitaire et demandent que des mesures renforcées soient prises pour garantir la sûreté et la sécurité de l'ensemble des travailleurs humanitaires. Nous exprimons nos condoléances à la famille de la victime et au PAM pour cette perte tragique.

Sur une note positive, les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de la libération de cinq

membres du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU, qui avaient été enlevés il y a plus d'un an dans la province d'Abiyan, dans le sud du pays. Nous nous en réjouissons d'autant plus que les bonnes nouvelles sont rares dans le contexte d'une guerre où les civils, y compris le personnel des Nations Unies, sont pris pour cible.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité demeurent convaincus qu'un processus politique inclusif, auquel participeraient les femmes et qui serait contrôlé et dirigé par les Yéménites, est la clef d'un règlement durable de cette crise. C'est pourquoi nous invitons la communauté internationale à appuyer ce processus, sous la direction de l'Envoyé spécial Grundberg.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent la nécessité pour les parties de donner la priorité absolue aux intérêts du peuple yéménite. Comme nous l'avons déjà dit, les tentatives de réarmement en cette période de calme relatif ne serviront pas la cause de la paix. La poursuite des combats n'est ni bénéfique pour les parties, ni dans l'intérêt de la population yéménite. La solution ultime à la crise est de nature politique. Nous exhortons dès lors les parties à faire preuve de souplesse et à négocier directement et de bonne foi. Elles doivent continuer à faire des concessions, s'efforcer de trouver un terrain d'entente pour renouveler et étendre l'accord de trêve et, à terme, trouver une solution durable et globale à la crise.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, des informations qu'il nous a fournies. Mes remerciements s'adressent également à la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Edem Wosornu, et à M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj, de l'Abductees' Mothers Association, qui regroupe des mères de personnes enlevées. Je salue la présence au Conseil aujourd'hui des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite.

Je félicite les équipes sur le terrain du travail qu'elles ont accompli pour achever la première phase du transfert du pétrole contenu dans le pétrolier *FSO SAFER* vers le navire *Yemen*. La mobilisation rapide de fonds de l'ONU et l'engagement des donateurs ont été déterminants dans cette phase de l'opération, qui préservera le Yémen et la région d'un danger écologique d'une ampleur considérable.

Ma délégation craint toutefois que les perspectives optimistes concernant le règlement de la situation politique au Yémen ne soient compromises en l'absence d'accords politiques concrets qui permettraient d'établir une feuille de route en vue de surmonter le conflit, de répondre aux besoins humanitaires et d'instaurer la stabilité économique et sociale. La dynamique politique qui s'est développée au cours des derniers mois ne doit pas être gaspillée. Nous engageons les parties à reprendre le chemin du dialogue et de la concertation, car nous pensons que ce n'est qu'en favorisant la consolidation d'un processus politique intra-yéménite, sous les auspices de l'ONU et d'autres acteurs régionaux, qu'une paix durable pourra être instaurée à court terme. Il est impératif de créer un climat de paix et de confiance en vue de progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies interdépendantes en faveur de la reprise économique et de la reconstruction des institutions afin de surmonter la crise multidimensionnelle à laquelle le Yémen est confronté.

Nous condamnons l'assassinat, en juillet, de Moayad Hameidi, membre du personnel du Programme alimentaire mondial, et soulignons qu'il est urgent de maintenir les accords de trêve afin d'éviter la perte de vies civiles.

Huit années de conflit ont eu des conséquences humanitaires dévastatrices pour le peuple yéménite. Les chiffres de l'OCHA indiquent que 21,6 millions de personnes ont toujours besoin d'une aide humanitaire, et font état d'une tendance croissante à la sous-alimentation, à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire.

Nous insistons sur la nécessité de garantir la liberté de circulation et de réduire les obstacles bureaucratiques qui entravent le travail du personnel des missions des Nations Unies et des femmes appartenant au personnel humanitaire. Nous nous félicitons de la libération des cinq membres du personnel des Nations Unies qui avaient été enlevés en février 2022, en revanche, nous dénonçons l'obligation faite au personnel féminin d'être accompagné d'un chaperon de sexe masculin pour pouvoir exercer ses fonctions.

Nous sommes également préoccupés par la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les 4,5 millions de personnes déplacées, ainsi que par l'absence de progrès dans l'élimination des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre, qui constituent l'un des principaux défis à relever pour encourager le retour volontaire des déplacés.

Enfin, l'Équateur exprime son soutien à l'équipe de l'Envoyé spécial Grundberg et aspire à un retour sur la voie d'une transition politique pacifique et inclusive dirigée par les Yéménites, conformément aux dispositions de la résolution 2140 (2014), avec la participation véritable des femmes, des jeunes et de tous les segments sociaux et politiques.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Al-Hajj de leurs exposés.

Nous nous félicitons de la collaboration soutenue de l'Envoyé spécial avec les parties et les acteurs de la région, ainsi que de ses efforts de médiation auprès d'eux. Nous saluons également les efforts déployés par Oman et l'Arabie saoudite à cet égard. Nous estimons que les parties doivent œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale et d'une solution politique inclusive et pacifique, sous les auspices de l'ONU.

La reprise d'un processus politique inclusif contrôlé par les Yéménites demeure une priorité. L'appui du Conseil de sécurité aux efforts de médiation de l'Envoyé spécial est essentiel pour aller de l'avant. Nous saluons les nouvelles mesures prises par son bureau pour renforcer les mesures de confiance et réaffirmons notre soutien à l'application du principe « tous pour tous », en vue de la libération des personnes faites prisonnières dans le cadre du conflit.

Même si nous nous félicitons de toutes ces mesures positives, nous demeurons préoccupés par la situation instable sur le plan de la sécurité dans le pays. L'insécurité et les risques vitaux ont aussi des répercussions sur la vie des travailleurs humanitaires et du personnel des organismes des Nations Unies déployés sur le terrain. L'Albanie condamne l'assassinat cruel du fonctionnaire du Programme alimentaire mondial survenu à Taëz le mois dernier. Les travailleurs humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible, et les auteurs de tels actes doivent rendre des comptes. Nous sommes préoccupés par la persistance des restrictions à la circulation des travailleurs humanitaires. L'insécurité et les restrictions à la liberté de circulation pour toutes les personnes qui travaillent sur le terrain ont une incidence sur l'acheminement de l'aide aux plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous condamnons toutes les restrictions imposées aux travailleuses humanitaires et à la liberté de circulation en général.

Nous déplorons les mauvais traitements infligés aux minorités religieuses dans le pays et appelons les

houthistes à libérer immédiatement les bahaïs enlevés. Nous demandons une fois de plus la libération inconditionnelle et immédiate des Yéménites employés par les États-Unis et l'Organisation des Nations Unies à Sanaa. Par ailleurs, nous nous félicitons de la libération des cinq membres du personnel des Nations Unies et saluons les efforts de toutes les parties qui y ont contribué.

Le témoignage de M^{me} Al-Hajj montre clairement qu'il faut intégrer pleinement la responsabilité et la justice transitionnelle au processus de paix au Yémen. Il s'agit également d'un appel pressant en faveur d'une participation réelle des femmes au règlement du conflit, au rétablissement de la paix et à la prise de décision.

Nous appuyons pleinement la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, appelons les parties à appliquer pleinement le droit international humanitaire pour tous les civils, les personnes détenues, les personnes enlevées et les victimes de disparitions forcées, et demandons leur libération.

Alors que la situation économique au Yémen reste préoccupante, nous continuons de recevoir des informations selon lesquelles les houthistes bloquent l'acheminement du pétrole et des produits de première nécessité du sud au nord, aggravant ainsi la crise humanitaire. Nous demandons aux houthistes de mettre fin à la guerre économique et de se focaliser sur un avenir pacifique pour le Yémen.

Pour terminer, nous tenons à saluer le déchargement de plus d'un million de barils de pétrole brut du pétrolier *FSO SAFER* et à féliciter toutes les personnes impliquées de l'excellent travail accompli.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je remercie M. Hans Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés utiles sur l'évolution de la situation au Yémen, ainsi que M^{me} Amat Al-Hajj de son intervention. Je salue la présence du représentant de la République du Yémen et du représentant du Royaume d'Arabie saoudite à la présente séance.

Le dossier yéménite a connu une évolution positive au cours de la semaine écoulée. Comme nous l'avons entendu, les cinq membres du personnel des Nations Unies enlevés dans la province d'Abiyan en février 2022 ont été libérés. En outre, le processus de déchargement du pétrolier *FSO SAFER* a été achevé, ce qui a permis d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts de l'ONU et de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen qui ont contribué au succès de cette opération.

Nonobstant ces avancées, nous exprimons nos sincères condoléances à la famille de Moayad Hameidi, Chef du bureau du Programme alimentaire mondial, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple du Royaume hachémite de Jordanie. Les Émirats arabes unis condamnent à nouveau son assassinat dans la province de Taëz.

En dépit du calme fragile observé au Yémen, nous sommes profondément préoccupés par la poursuite des attaques des houthistes le long des lignes de front dans plusieurs provinces. Nous appelons de nouveau à la cessation immédiate de ces attaques provocatrices. Toutes les parties doivent s'abstenir d'entraver les efforts des médiateurs internationaux et régionaux qui s'efforcent de trouver une solution politique globale à la crise yéménite.

L'instauration de la paix passe par un cessez-le-feu global et l'application de mesures concrètes à cet égard. Ces mesures comprennent la libération de tous les prisonniers et de toutes les personnes détenues sur la base du principe « tous pour tous », l'ouverture des routes et la levée du siège de la ville de Taëz, afin de mettre fin aux souffrances de ses habitants, qui durent depuis plus de huit ans. Mon pays déplore donc les actes et les déclarations des houthistes, qui ne contribuent pas à l'instauration de la confiance nécessaire à la reprise du processus politique.

Par ailleurs, la détérioration de la situation humanitaire et économique au Yémen à la suite des restrictions imposées par les houthistes aux organisations humanitaires, qui touchent également les entreprises du secteur privé, montre que les houthistes continuent de faire fi de leurs responsabilités envers le peuple yéménite, y compris la prestation des services nécessaires et le paiement des salaires. Les houthistes doivent faire passer les intérêts de la population yéménite au-dessus de toute autre considération, et s'abstenir de prendre des mesures arbitraires qui pourraient exacerber les souffrances de la population dans tout le pays.

Compte tenu des difficultés entravant les services au Yémen, les Émirats arabes unis se sont attachés à financer des projets sociaux destinés à la population yéménite. Le coût des projets planifiés et mis en œuvre cette année est supérieur à 300 millions de dollars. Il s'agit notamment de projets stratégiques dans le domaine des énergies propres et renouvelables, tels que la centrale solaire d'Aden, d'une capacité de 120 mégawatts, et la centrale solaire de Mokha, d'une capacité de 15 mégawatts, afin de réduire le déficit énergétique et les émissions de carbone.

De plus, les Émirats arabes unis soutiennent le secteur de la santé au Yémen en réhabilitant 14 hôpitaux

et centres de santé à Chaboua et en allouant 27 millions de dollars pour renforcer le secteur de la santé à Sanaa. En outre, nous avons appuyé le secteur de l'eau et de l'agriculture au Yémen par le biais du projet de construction du barrage de Hassan à Abiyan. Dans ce contexte, nous apprécions grandement le rôle que joue le Royaume d'Arabie saoudite en ce qui concerne l'appui constant aux efforts humanitaires au Yémen, y compris l'allocation supplémentaire d'une aide de 1,2 milliard de dollars et ses efforts constants pour renouveler la trêve et lancer un processus politique global sous l'égide de l'ONU.

Enfin, nous affirmons que les tentatives de relancer la guerre au Yémen ne servent les intérêts d'aucune partie et auraient de graves conséquences pour le peuple yéménite frère, qui endure d'immenses souffrances depuis de nombreuses années. Prolonger la guerre menée par les houthistes exacerbe la menace que fait peser le terrorisme sur la sécurité et la stabilité du Yémen, d'autant plus qu'Al-Qaïda dans la péninsule arabique continue de lancer des attaques terroristes.

Nous réaffirmons que c'est uniquement dans le cadre d'un dialogue national inclusif entre toutes les parties prenantes yéménites qu'on pourra trouver une solution globale et durable. Nous exprimons à nouveau notre plein appui aux efforts déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité du Yémen et de son peuple frère.

M. França Danese (Brésil) (parle en anglais) : Nous remercions M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et à M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés détaillés et de leur dévouement envers la population yéménite au nom de la communauté internationale. Je remercie M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj de son témoignage poignant. Nous saluons la présence des délégations yéménite et saoudienne, et nous nous réjouissons à la perspective d'entendre leurs vues.

Le Brésil déplore vivement la mort tragique d'un autre employé de l'ONU dans l'exercice de ses fonctions humanitaires au Yémen. Le lâche assassinat de Moayad Hameidi nous touche tous et ne peut rester impuni.

Le Brésil réaffirme son point de vue selon lequel l'état actuel de non-guerre et de non-paix du Yémen est préjudiciable à l'avenir du pays. Cette impasse pourrait devenir un mode de vie, mais, ensemble, nous devons redoubler d'efforts pour empêcher qu'une réalité aussi funeste ne s'installe.

Nous sommes convaincus qu'un accord conclu entre les parties yéménites est la pierre angulaire d'une paix plus globale au Yémen. Nous invitons instamment toutes les parties à faire preuve de retenue, à cultiver des positions modérées ancrées dans le réalisme et à œuvrer en faveur d'une compréhension commune qui transcende les intérêts individuels à courte vue. Une telle compréhension ouvrirait probablement la voie à des accords supplémentaires sur des questions clefs, telles que le partage équitable des ressources naturelles, notamment les réserves et les exportations de pétrole, les politiques et les actifs de la Banque centrale, et la restauration de la libre circulation sur les routes yéménites à destination et en provenance des ports vitaux du pays.

Bien qu'en définitive, il revienne aux Yéménites de décider de leur avenir politique, nous ne devons pas sous-estimer l'importance de l'appui unanime, et je dis bien unanime, du Conseil à l'action menée par l'Envoyé spécial Hans Grundberg. De même, de larges consultations avec les femmes, les jeunes et la société civile sont essentielles pour créer les conditions nécessaires à un dialogue politique interyéménite ouvert à tous. Le Yémen doit effectivement tirer parti de la dynamique actuelle, galvanisée par des tendances géopolitiques positives telles que le rapprochement entre l'Arabie saoudite et l'Iran et les récentes mesures de confiance. L'échange de prisonniers et de dépouilles de combattants décédés, ainsi que l'augmentation du nombre de vols et de destinations au départ de l'aéroport de Sanaa sont des signes prometteurs sur lesquels il convient de faire fond. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue les 21,6 millions de Yéménites qui ont désespérément besoin d'une aide humanitaire. Le manque alarmant de financement, qui a conduit le Programme alimentaire mondial à interrompre son aide dans plusieurs pays, dont le Yémen, nous préoccupe tout particulièrement. Nous sommes également inquiets des informations qui nous parviennent sur la situation des membres de la communauté religieuse bahaïe qui sont toujours détenus au Yémen. Nous rappelons l'importance de respecter pleinement les droits des minorités religieuses.

Stimuler l'économie du pays et renforcer la capacité des autorités locales de fournir des services essentiels est un moyen durable de répondre aux besoins urgents. Le Brésil se félicite de l'offre récente de l'Arabie saoudite, consistant en un ensemble important de mesures d'aide économique destinées à relancer l'économie en difficulté du Yémen, à garantir le versement des salaires et à améliorer la sécurité alimentaire. Nous félicitons également les partenaires de l'ONU et les donateurs des progrès

remarquables qu'ils ont réalisés dans le cadre de l'opération de sauvetage du superpétrolier *FSO SAFER*, qui est dans un état de grand délabrement. Le transfert réussi de l'équivalent de 1,14 million de barils de pétrole vers le navire de remplacement est une réalisation majeure, qui a permis d'éviter une catastrophe humanitaire et écologique en mer Rouge. Le Brésil forme l'espoir que les prochaines étapes pourront être menées à bien sans encombre. De telles réalisations doivent tous nous inspirer lorsque nous gérons les crises.

La situation actuelle au Yémen n'est pas viable, car elle n'apporte aucune solution réelle aux souffrances prolongées de millions de Yéménites, en particulier les femmes et les enfants. Renouvelons notre engagement en faveur d'un règlement politique à l'échelle nationale, ainsi que d'un Yémen pacifique, stable et prospère.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Wosornu, et M^{me} Al-Hajj.

Le Japon se félicite de l'exécution réussie du projet de sauvetage du *FSO SAFER*. Il est encourageant d'apprendre que le risque d'une gigantesque marée noire en mer Rouge est désormais écarté, grâce aux efforts concertés qui ont été déployés pour faire face à cette crise d'une ampleur potentiellement sans précédent. Le Japon apprécie vivement les efforts et la persévérance des organismes des Nations Unies et des personnes qui nous ont permis de surmonter les difficultés et de franchir cette étape, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement.

Toutefois, un important déficit financier persiste. Nous devons combler le déficit pour rétablir les fonds à leur niveau précédent et assurer la stabilité du Fonds central pour les interventions d'urgence. À cet égard, nous nous félicitons des récentes annonces de contributions supplémentaires faites par de nombreux donateurs, notamment l'annonce opportune du Royaume d'Arabie saoudite. Le Japon demeure également déterminé à contribuer davantage à combler le déficit financier, en plus de sa contribution précédente, compte tenu de l'importance de préserver la capacité d'intervention de l'ONU en cas de crise internationale.

Bien que nous ayons assisté à des progrès sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, la situation humanitaire désastreuse au Yémen persiste. L'exposé présenté

par M^{me} Al-Hajj sur les enlèvements est tout simplement terrifiant. Cette situation doit cesser immédiatement et ces personnes doivent retourner auprès de leurs familles et de leurs amis. Il est consternant d'apprendre que certains programmes humanitaires sont suspendus en raison d'un grave déficit de financement. La sécurité des agents humanitaires reste un sujet de préoccupation. Le Japon est profondément attristé par le récent meurtre tragique d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial, et nous exprimons nos condoléances les plus sincères et toute notre sympathie à ses proches. Toute attaque contre les prestataires de services humanitaires est inacceptable, viole le droit international humanitaire et doit être condamnée. À cet égard, nous nous félicitons de la libération de cinq membres du personnel des Nations Unies.

Le Japon tient à souligner que le dialogue interyéménite, sous les auspices de l'ONU, demeure essentiel pour instaurer la paix dans le pays. L'Assistant spécial du Ministre japonais des affaires étrangères sur la question du Yémen, l'Ambassadeur Hayashi, s'est rendu dans la région le mois dernier et a insisté sur ce point, exhortant toutes les parties au conflit à s'associer aux efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'ONU pour ouvrir la voie à des pourparlers inclusifs dirigés par les Yéménites.

Pour faire fond sur la communication en cours entre l'Arabie saoudite et les houthistes, il est également primordial de saisir l'occasion offerte par le calme actuel pour favoriser le dialogue entre les différents groupes de Yéménites, y compris la société civile. L'Envoyé spécial de l'ONU joue un rôle indispensable dans la coordination de ce dialogue. À cet égard, nous appelons les houthistes à s'abstenir de tenter d'aggraver la situation sur le terrain, notamment en entravant les capacités économiques du Gouvernement yéménite. Toutes les parties au conflit au Yémen doivent collaborer de manière plus constructive pour parvenir à la stabilité nationale et préserver les intérêts de tous les Yéménites. Le Japon souhaiterait que les pays de la région se coordonnent et s'entraident à cet égard. Avant de conclure mon intervention, je voudrais dire que nous sommes tout à fait d'accord avec ce qu'a dit M^{me} Wosornu, à savoir que les solutions politiques doivent aller de pair avec la fourniture de services essentiels.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie M. Hans Grundberg, M^{me} Edem Wosornu et M^{me} Amat Al-Salam Abdullah Abdo Al-Hajj pour leurs exposés.

La France réitère son plein soutien au travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, dont nous saluons les efforts pour faciliter les discussions entre les parties. La France salue la mobilisation

diplomatie de plusieurs acteurs régionaux, notamment Oman et l'Arabie saoudite. Seule une solution politique globale et inclusive, prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites, permettra de mettre fin au conflit. La participation des femmes yéménites à l'ensemble des discussions est indispensable, de même que l'unité du Conseil de direction présidentiel.

Le calme relatif sur le terrain est positif, mais il ne faut pas relâcher les efforts pour parvenir à un accord entre les parties. Les négociations en cours depuis plusieurs mois doivent aboutir à des résultats concrets. Nous demandons aux houthistes de faire les efforts nécessaires pour parvenir à un cessez-le-feu durable, à l'échelle nationale. Cet accord est indispensable pour lancer un processus politique entre Yéménites, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

La France réitère son plein soutien au Gouvernement yéménite. Il est essentiel que toutes les composantes politiques respectent les institutions et soutiennent le travail du Gouvernement afin de rétablir les services publics essentiels. Nous saluons le soutien financier de l'Arabie saoudite au Gouvernement, qui permettra de renforcer une économie yéménite fragilisée. La France apporte également son soutien aux institutions yéménites, et notamment à la banque centrale du pays. La France poursuivra son engagement, aux côtés de ses partenaires, pour faire respecter l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité. Nous réitérons notre plein soutien au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, indispensable pour permettre de continuer à importer des biens de première nécessité. Celui-ci doit continuer à être financé.

Sur le plan humanitaire, les fonds manquent encore à l'appel, notamment pour le Programme alimentaire mondial, et les conditions de travail et de sécurité des acteurs humanitaires demeurent préoccupantes. Nous appelons de nouveau les houthistes à mettre un terme aux restrictions qui leur sont imposées, y compris celles visant les travailleuses humanitaires.

La France réitère sa condamnation la plus vive de l'assassinat d'un travailleur humanitaire du Programme alimentaire mondial au Yémen. Elle rappelle l'obligation de protection des personnels humanitaires et appelle les autorités yéménites à faire toute la lumière sur ce crime. Il ne peut y avoir d'impunité pour les crimes commis contre les personnels humanitaires.

La protection des enfants yéménites demeure également une priorité. Nous appelons les houthistes à mettre

en œuvre les engagements pris vis-à-vis de l'ONU. Ils doivent cesser de recruter des enfants pour les envoyer au combat et arrêter de les endoctriner dans de soi-disant camps d'été.

La France réitère son appel à la libération immédiate des 11 bahaïs détenus par les houthistes. Elle réitère son attachement à la liberté de religion et de conviction, au même titre que toutes les autres libertés fondamentales.

La ville de Taëz reste encore largement sous blocus, cette situation n'est ni acceptable ni tenable pour les populations civiles. La France réitère son appel à l'ouverture de routes afin de désenclaver Taëz.

Je voudrais conclure sur une note positive. Tout d'abord, nous nous réjouissons de la libération des cinq membres du personnel des Nations Unies détenus depuis février 2022. Les auteurs de ces actes doivent rendre des comptes devant la justice. Enfin, nous nous félicitons du transfert de pétrole du pétrolier *FSO SAFER* vers le navire de remplacement *Yemen*. La France, qui a contribué au financement de cette opération, salue les efforts de l'ONU et la mobilisation de nombreux pays pour mener à bien ce plan de sauvetage complexe qui a permis d'éviter une catastrophe écologique, humanitaire et économique en mer Rouge. Nous appelons les États Membres et le secteur privé à redoubler d'efforts pour abonder le budget manquant, comme l'ont fait plusieurs entreprises françaises, afin de mettre un terme définitif au risque environnemental résiduel.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M^{me} Amat Al-Salam Al-Hajj de leurs exposés.

Malte juge encourageant le fait que le peuple yéménite continue de bénéficier de la plus longue période de calme relatif depuis le début du conflit. Toutefois, comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui, ce calme demeure fragile.

Nous renouvelons notre appel aux parties au conflit pour qu'elles maintiennent cette dynamique positive. Nous espérons qu'elles prendront part de manière constructive aux pourparlers de paix afin de parvenir à un cessez-le-feu officiel et permanent et d'ouvrir la voie à un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Cette occasion cruciale ne durera pas éternellement, il faut donc la saisir sans tarder.

Malte reste gravement préoccupée par la situation humanitaire au Yémen, où les civils, y compris les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables, continuent

de subir les conséquences de ce conflit prolongé. Près de 22 millions de Yéménites ont besoin d'une aide humanitaire et quelque 17 millions sont en situation d'insécurité alimentaire. Cela est intolérable. Les enfants continuent de souffrir des horreurs de ce conflit prolongé. Nombreux sont ceux qui n'ont jamais connu autre chose. Plus de 11 millions d'entre eux ont besoin d'une aide humanitaire, 2,3 millions sont déplacés à l'intérieur du pays et plus d'un demi-million souffrent de malnutrition aiguë.

Les travailleurs humanitaires continuent d'opérer dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses. Malte condamne fermement l'assassinat, le 21 juillet, de Moayad Hameidi, qui a travaillé pendant près de 20 ans pour le Programme alimentaire mondial. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à la communauté humanitaire et appelons les autorités à traduire les auteurs en justice.

Le déficit de financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen est également préoccupant. Près de huit mois après le début de l'année, ce plan n'est toujours financé qu'à moins d'un tiers, ce qui empêche l'acheminement d'une aide essentielle aux personnes dans le besoin. Malgré de nombreuses mises en garde, le manque de fonds a conduit le Programme alimentaire mondial à revoir son aide à la baisse. En cette période délicate, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour remédier à cette situation désespérée.

En outre, alors que nous ne constatons aucune amélioration concernant les obstacles chroniques en matière d'accès auxquels se heurtent les travailleurs humanitaires, nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Les restrictions à la circulation imposées aux travailleuses humanitaires ne font qu'exacerber les souffrances des Yéménites les plus vulnérables et elles doivent être levées immédiatement.

Sur une note positive, nous nous félicitons de la libération, le 11 août, de cinq membres du personnel des Nations Unies qui ont passé 19 mois en détention. Nous appelons les parties à poursuivre le dialogue sur les échanges de prisonniers et réitérons notre appel à la libération des enfants, des travailleurs humanitaires et des autres détenus, notamment ceux de la communauté bahaïe.

Malte est également préoccupée par les campagnes de désinformation et de mésinformation sur les vaccins au Yémen, qui causent des souffrances à long terme, tant inutiles qu'évitables. Nous insistons sur le fait que les vaccins sont essentiels, en particulier pour les enfants,

et nous engageons vivement les autorités à lutter avec fermeté contre ces agissements ignobles. Nous appelons également à une intensification des efforts de déminage et à une sensibilisation accrue aux risques liés aux engins explosifs dans tout le Yémen, afin d'éliminer les menaces aveugles que représentent les mines et les restes explosifs de guerre.

Pour terminer, Malte se félicite que le transfert du pétrole du *FSO SAFER* à un autre navire ait été achevé. Grâce aux donateurs et au travail dévoué du personnel des Nations Unies, une gigantesque catastrophe environnementale et humanitaire a été évitée. Nous espérons que les fonds nécessaires qui manquent encore seront mis à disposition pour assurer l'achèvement du projet dans les délais impartis.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu. Ils ont mis en lumière les efforts intenses déployés par l'ONU pour relever les défis auxquels sont confrontés les Yéménites. Je me félicite en outre de l'occasion qui m'a été donnée d'entendre M^{me} Amat Al-Salam Al-Hajj, fondatrice de l'Abductees' Mothers Association, organisation qui plaide en faveur de la libération inconditionnelle et immédiate des personnes injustement détenues au Yémen.

Je voudrais aussi adresser nos sincères condoléances à la famille de Moayad Hameidi, membre du personnel du Programme alimentaire mondial. Les personnes qui attaquent et tuent des intervenants humanitaires doivent répondre de leurs actes.

Les États-Unis se félicitent également de la libération des cinq membres du personnel des Nations Unies qui avaient été enlevés l'année dernière dans la province d'Abiyan, dans le sud du pays. Trop d'innocents sont encore en détention, notamment des personnes injustement ciblées ou appartenant à des minorités religieuses, ainsi que des membres du personnel local employé par les États-Unis, qui sont détenus à Sanaa depuis plus d'un an et demi. Nous appelons à la libération de toutes les personnes injustement détenues, notamment les 11 membres yéménites de la communauté bahaïe et Levi Marhabi.

Aujourd'hui, il me plaît de souligner un point positif pour le Yémen : la poursuite avec succès de l'opération *FSO SAFER* menée par l'ONU. Comme nous l'avons entendu, tout le pétrole de l'épave a été transféré sur un autre navire, le *Yemen*. L'achèvement de la phase

d'urgence de l'opération menée par l'ONU est le fruit d'efforts considérables déployés par le système des Nations Unies, la communauté internationale et les donateurs du secteur privé. Nous remercions M. David Gressly et son équipe, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'équipage du navire.

Toutefois, cette opération n'est pas encore terminée et il est impératif de poursuivre la coordination et son financement pour la mener à bien et éliminer toute menace résiduelle. L'ONU a besoin de 22 millions de dollars pour mener à terme cette entreprise, et nous demandons instamment aux États Membres, au secteur privé et aux groupes de défense de l'environnement de se mobiliser sans tarder.

L'opération de sauvetage du *FSO SAFER* est un exemple de coopération internationale. Elle montre ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble. Nous devons nous en inspirer pour répondre aux immenses besoins humanitaires du Yémen.

Les États-Unis se félicitent de l'annonce récente par l'Arabie saoudite d'une aide budgétaire de 1,2 milliard de dollars au Gouvernement yéménite, qui contribuera à atténuer les conséquences les plus graves d'une situation économique désastreuse. Une attention et un soutien financier accrus sont toutefois nécessaires pour faire face à la crise économique et humanitaire dans le pays, en particulier à un moment où l'intervention de l'ONU au Yémen reste largement sous-financée.

Les attaques menées par les houthistes contre la navigation maritime exacerbent également la crise humanitaire. Nous condamnons fermement ces attaques absurdes, qui empêchent le pays de percevoir les recettes d'exportation du pétrole, indispensables au financement des services de base.

À terme, comme l'ont indiqué nos intervenants, seul un règlement politique inclusif et durable entre les parties pourra soulager les souffrances du peuple yéménite. La promotion de la justice et du principe de responsabilité est essentielle aux efforts de consolidation de la paix. À cette fin, les États-Unis se félicitent du lancement de la Déclaration du Yémen pour la justice et la réconciliation, une initiative impressionnante qui regroupe une quarantaine d'organisations de la société civile yéménite et associations de personnes rescapées et vise à parvenir à la justice et à la réconciliation dans le Yémen d'après-conflit.

Nous saluons également les efforts déployés par M^{me} Amat Al-Hajj pour défendre les droits des femmes et la liberté civile, et nous condamnons la violence

fondée sur le genre au Yémen, qui constitue une tendance alarmante. Le Fonds des Nations Unies pour la population estime que 7,1 millions de femmes et de filles ont besoin de services pour prévenir et combattre la violence de genre. Nous savons que les foyers d'accueil pour femmes et les autres services sont débordés ou totalement absents. Et nous savons que les détenues et les migrantes au Yémen sont exposées à un risque accru de violence sexuelle et d'extorsion. C'est profondément inquiétant et totalement inacceptable.

Nous devons tous faire tout notre possible pour éliminer la violence fondée sur le genre, appuyer les efforts de consolidation de la paix de l'ONU et relever les défis sécuritaires, économiques et humanitaires du Yémen. Le peuple yéménite a enduré près d'une décennie de combats et réclame à grands cris la paix et la justice. Nous ne devons pas l'abandonner.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg, M^{me} Edem Wosornu et M^{me} Amat Al-Salam Al-Hajj de leurs exposés.

Je tiens tout d'abord à exprimer nos sincères condoléances au Royaume hachémite de Jordanie, à la famille du défunt Moayad Hameidi, au Programme alimentaire mondial et à la communauté internationale dans son ensemble. Le Gouvernement de mon pays exprime à nouveau sa condamnation et son rejet de ces actes criminels qui vont à l'encontre de toutes les valeurs et de tous les principes humains. Nous réaffirmons notre détermination à prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour que la justice soit rendue, et notre volonté de poursuivre les auteurs de crimes, de garantir la sécurité du personnel humanitaire et de faciliter l'action humanitaire afin que l'aide puisse parvenir à toutes les personnes qui en ont besoin dans l'ensemble de notre pays.

Le Conseil de direction présidentiel souligne son plein engagement en faveur d'une paix globale, durable et juste, sur la base des mandats convenus pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les documents issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions du Conseil sur le Yémen, notamment la résolution 2216 (2015). Nous réaffirmons notre appui aux bons offices de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à tous les efforts déployés aux niveaux régional et

international pour renouveler la trêve et rétablir le processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de la complémentarité des différents efforts et de l'action sincère menée par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman pour relancer le processus de paix et soulager les souffrances humanitaires du peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite a toujours salué et respecté toutes les initiatives régionales et internationales visant à mettre fin à la guerre lancée par les milices terroristes houthistes et à atténuer les souffrances du peuple yéménite afin de répondre à ses aspirations à la paix. Malgré toutes les concessions qu'il a faites et toutes les mesures de facilitation qu'il a prises et en dépit de tous les efforts qu'il a déployés pour tourner la page de ce conflit, le Gouvernement yéménite continue de se heurter au comportement agressif persistant de ces milices. Leur guerre économique inhumaine, même pendant la trêve, prouve au monde entier, sans l'ombre d'un doute, qu'elles n'ont aucune volonté réelle de parvenir à la paix, n'acceptent pas les solutions politiques et ne se soucient pas de la situation économique humanitaire catastrophique du pays.

Depuis la fin officielle de la trêve en octobre dernier, les milices houthistes ont poursuivi leur escalade économique et militaire. Elles prennent pour cible des ports et des infrastructures économiques et stratégiques vitales. Elles poursuivent leurs graves violations des droits humains et du droit international humanitaire, et compromettent les intérêts du peuple yéménite et leurs acquis nationaux. Elles ont récemment intensifié leurs menaces contre des lignes maritimes en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et dans le golfe d'Aden, qu'elles considèrent comme des zones militaires. Elles ont même menacé d'essayer de nouvelles armes dans les îles du Yémen. Elles ont menacé de s'en prendre aux navires commerciaux et aux pétroliers dans les corridors commerciaux universels. Une fois de plus, ces milices, soutenues par le régime iranien, tentent de déstabiliser la sécurité et la stabilité de la région, et menacent les compagnies maritimes internationales et la sécurité énergétique mondiale. Elles sapent ainsi toute possibilité de règlement pacifique de la crise yéménite.

L'opportunisme dont font preuve les milices houthistes dans leur approche de la paix et leur intransigeance persistante exigent que le Conseil de sécurité et la communauté internationale les examinent de plus près. Tout indique que les houthistes et leurs dirigeants vivent

de cette guerre et s'enrichissent grâce à elle, alors que les souffrances humaines du peuple yéménite ne font que croître. Cela doit être pris en compte par tous les membres du Conseil et les acteurs de la communauté internationale dans son ensemble, ainsi que par toute partie favorable au rétablissement de la paix au Yémen.

Les milices houthistes utilisent le système judiciaire comme un outil pour régler leurs différends avec tous ceux qui s'opposent aux objectifs de leur coup d'État. Elles tentent de réprimer la liberté d'expression, de piller et de saisir les biens et les propriétés des citoyens dans les zones qu'elles contrôlent. Elles tentent de légitimer leurs pratiques criminelles contre le peuple yéménite. Parmi les tentatives les plus récentes, citons l'imposition de critères confessionnels pour rejoindre le Conseil supérieur de la magistrature et le remplacement de centaines de membres du personnel des institutions judiciaires par des membres des milices afin d'affaiblir les institutions de l'État et de les exploiter pour leurs propres pratiques et activités de coup d'État.

Dans le même ordre d'idées, les milices houthistes ont imposé de nouvelles restrictions et mesures contre les femmes yéménites dans les zones qu'elles contrôlent, limitant leurs déplacements et les privant de leurs droits les plus fondamentaux. Les femmes n'ont pas le droit de voyager et de se déplacer sans tuteur masculin d'une province ou d'une ville à l'autre, et les filles et les garçons sont séparés dans tous les établissements d'enseignement et les institutions publiques. Les femmes sont ainsi privées de leur droit à l'éducation, de la possibilité de travailler en dehors de leur foyer et de leur droit de participer à la vie politique et sociale et de contribuer à l'édification de la société. Les milices ont imposé des restrictions à toutes les libertés fondamentales, y compris des mesures coercitives contre les filles dans les établissements d'enseignement. Cette mesure menace la paix sociale, la coexistence et la tolérance au sein du peuple yéménite, qui jouit de ces avantages depuis plusieurs siècles.

Tout cela s'ajoute au siège injuste de la ville de Taëz et à la fermeture de toutes les routes. La communauté internationale est restée silencieuse face au siège de millions de civils dans cette ville surpeuplée. Les milices houthistes continuent de poser de manière aléatoire des milliers d'engins explosifs et de mines dans les fermes et le long des routes. Par conséquent, nous demandons à l'ONU, par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement, de continuer d'appuyer notre programme national de lutte antimines afin de garantir que les activités de déminage se poursuivent et

de sauver la vie de milliers de civils, y compris de femmes et d'enfants.

Le Gouvernement de mon pays prévient que l'escalade des activités des houthistes ne peut qu'exacerber les souffrances humanitaires et pourrait également entraîner une détérioration de la situation économique. Les houthistes imposent des taxes élevées sur la circulation des marchandises et des produits de base aux principaux points de passage entre les zones libres et les zones sous leur contrôle. Cela s'apparente à une guerre économique contre le Gouvernement et le peuple yéménites.

Mon gouvernement souligne qu'il ne restera pas sans rien faire face à cette grave escalade. Nous allons réexaminer la question de la facilitation de la mise en service du port de Hodeïda, et nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour défendre les intérêts du peuple yéménite. Nous appelons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à revoir leur attitude à l'égard des milices houthistes. Ils doivent faire pression sur ces dernières pour les pousser à prendre des engagements sérieux en faveur de la paix et du calme, à tenir leurs promesses – à commencer par celle de lever le siège injuste de Taëz et d'autres villes –, à permettre la libre circulation des personnes et des biens, à libérer tous les prisonniers et les personnes enlevées, sur la base du principe « tous pour tous », et à mettre fin à leur guerre économique systématique, qui menace les perspectives de paix et est susceptible d'entraîner d'autres complications.

Mon gouvernement salue le soutien politique, économique et en matière de développement que ne cessent de nous apporter nos frères du Royaume d'Arabie saoudite sous la direction du Roi Salman Bin Abdulaziz, Serviteur des deux saintes mosquées, et du Prince héritier et Premier Ministre Mohammed Bin Salman, lequel soutien témoigne de la profondeur et de la persistance des relations exceptionnelles qui lient nos deux pays et peuples frères. Dernier exemple en date de ce soutien, la somme de 1,2 milliard de dollars allouée au Conseil de direction présidentiel et au Gouvernement yéménite pour combler le déficit budgétaire et permettre au Gouvernement de mener une série de réformes économiques, financières et monétaires afin qu'il puisse continuer à assumer ses responsabilités, à fournir des services et à assurer la sécurité alimentaire et la stabilité de la monnaie nationale. Nous sommes également sensibles à l'aide apportée par les Émirats arabes unis, autre pays frère, pour la mise en œuvre de divers projets humanitaires et de développement.

Le Gouvernement yéménite s'est félicité des efforts fructueux déployés par l'ONU pour le sauvetage du *FSO SAFER* grâce au transfert de sa cargaison d'hydrocarbures vers un autre navire, évitant ainsi une catastrophe environnementale, économique et humanitaire qui menaçait la sécurité maritime et l'économie en mer Rouge. À cet égard, nous tenons également à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général Guterres, au Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Yémen, M. Gressly, et à son équipe, ainsi qu'au Programme des Nations Unies pour le développement, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour régler le problème. Pour sa part, le Gouvernement yéménite n'a jamais hésité à apporter tout le concours requis et à faire preuve de la plus grande souplesse pour soutenir l'opération de sauvetage. Sans le soutien et la coopération du Gouvernement, cette opération n'aurait jamais pu être menée à bien. À cet égard, nous tenons à souligner l'aide financière généreuse apportée par des pays frères et amis et par le secteur privé pour prévenir une catastrophe environnementale potentielle.

Pour terminer, je tiens à dire que nous avons l'occasion de mettre fin au conflit au Yémen, mais cela nécessite avant tout une véritable volonté de mettre fin à la guerre, d'instaurer la paix, d'accepter les autres, de renoncer au principe d'un droit divin au pouvoir et de permettre un contrôle unilatéral du pays. Cela nécessite également des synergies et des efforts régionaux et internationaux conjoints afin de régler la crise yéménite et de relancer le processus politique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, de son exposé et des efforts exemplaires et inlassables qu'il déploie pour parvenir à la paix au Yémen. Je remercie également la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Edem Wosornu, de son exposé fort utile. Nous nous félicitons des efforts continus déployés par l'OCHA, qui contribuent à alléger les souffrances du peuple yéménite frère. Je salue également la participation de la fondatrice et Présidente de l'*'Abductees' Mothers Association*, Amat Al-Hajj, et la remercie de son exposé. Nous lui souhaitons plein succès dans sa noble mission. Au nom du Gouvernement de mon pays, je voudrais également adresser nos sincères condoléances à la famille de Moayad Hameidi, membre du personnel du Programme alimentaire mondial, qui

a été tué à Taëz. Nous condamnons fermement cet acte de trahison.

Nous avons récemment assisté à un exemple remarquable de coopération internationale, qui a eu des effets positifs et déterminants sur la situation humanitaire au Yémen et a permis au pays, à ses voisins et au monde entier d'éviter la catastrophe environnementale qui aurait pu résulter du naufrage du *FSO SAFER*, qui transportait plus d'un million de barils de pétrole brut près du port de Hodeïda. Dans ce contexte, nous pouvons affirmer sans aucun doute que la communauté internationale a fait preuve de détermination et a assuré une opération de sauvetage au cours de laquelle une énorme quantité de pétrole a été transférée avec succès du *FSO SAFER* au pétrolier *Yemen*. L'ampleur de la catastrophe économique et environnementale qui aurait résulté d'une marée noire est inimaginable, et nous saluons les efforts déployés à cet égard par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'OCHA et la Coalition en appui à la légitimité au Yémen.

Je tiens à souligner à ce sujet que l'Arabie saoudite a été l'un des premiers pays à appeler l'attention de la communauté internationale sur la catastrophe qui aurait pu s'ensuivre si nous n'avions pas pris de mesures concernant le pétrolier. Mon gouvernement a mis en garde à plusieurs reprises contre les conséquences d'une telle catastrophe, et n'a cessé de demander depuis des années que des efforts régionaux et internationaux concertés soient déployés pour élaborer un plan international afin de faire face à cette crise. Nous sommes également parmi les principaux donateurs qui financent l'opération de sauvetage, ayant à ce jour versé 10 millions de dollars aux organismes des Nations Unies participant à l'opération de sauvetage, et nous continuerons à apporter tout type de soutien au PNUD et à l'OCHA jusqu'à ce que l'opération soit achevée. Nous saisissons cette occasion pour demander que les mesures relatives au pétrolier qui ont été convenues avec les parties yéménites concernées avant le début de l'opération de sauvetage soient respectées, afin que les revenus pétroliers puissent profiter à l'ensemble du peuple yéménite, conformément au document de planification initial des Nations Unies.

Enfin, le Yémen connaît actuellement une période de calme et de stabilité sans précédent, qui se reflète de manière notable sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité dans l'ensemble du pays. C'est le résultat des efforts inlassables de médiation pour la paix au Yémen, dans le cadre desquels il a toujours été préconisé de faire primer les intérêts nationaux du pays sur tous les autres, de trouver un terrain d'entente entre les parties afin de résoudre les problèmes politiques et économiques en suspens entravant l'amélioration du bien-être économique du peuple yéménite et de mettre fin à toutes les opérations militaires provocatrices susceptibles de faire obstacle à un règlement politique permanent au Yémen. L'Arabie saoudite a annoncé une allocation de 1,2 milliard de dollars pour soutenir la stabilité économique du Yémen et a déposé 1 milliard de dollars à la Banque centrale du Yémen, démontrant ainsi sa volonté constante de soutenir le peuple yéménite frère, et nous réaffirmons notre attachement à la stabilité et à la sécurité du Yémen et de l'ensemble de la région. Nous appelons toutes les parties yéménites à accepter des solutions politiques afin de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen et d'écarter les menaces qui pèsent sur la région.

Nous rappelons notre initiative stratégique visant à mettre fin à la guerre au Yémen et à parvenir à une solution politique globale. Nous soulignons notre appui aux efforts de l'ONU et de la communauté internationale pour parvenir à une solution politique conformément à la résolution 2216 (2015). Le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme également sa position ferme de soutien au Conseil de direction présidentiel yéménite et espère que les efforts en cours permettront de parvenir à une solution politique globale. Nous continuons d'appeler les houthistes à privilégier la sagesse et la raison, et à faire passer les intérêts du noble peuple yéménite avant tout le reste.

La Présidente (parle en anglais) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.